



AIDE-MÉMOIRE CLINIQUE

Trouble neurocognitif majeur (TNCM) - Syndrome crépusculaire

Définition du syndrome crépusculaire :

- Variation temporelle de l'agitation avec un sommet en fin d'après-midi et en soirée, pouvant inclure de la désorganisation, de la confusion, de l'agitation motrice ou verbale avec ou sans agressivité, des symptômes psychotiques, de l'anxiété, de l'errance. Des troubles de sommeil peuvent y être associés.
- Peut avoir des conséquences :
 - Sur l'usager: augmentation du risque de chute, risque de blessure et d'accident, administration de médication de type antipsychotique, recours aux mesures de contrôle;
 - Sur le personnel et les proches : risque de blessure et d'accident, épuisement, stress.

Exemples :

- Usager qui devient anxieux vers 16h, suivant le personnel soignant partout sur l'unité, faisant des demandes répétitives.
- Usager à la recherche de sa mère tous les soirs, entrant dans les chambres des autres usagers.
- Usager qui devient méfiant, paranoïaque en début de soirée, qui se sent persécuté ou en danger.
- Usager présentant plus d'agitation physique en soirée, cherchant à quitter l'unité.

Causes potentielles :

- Inactivité physique et isolement.
- Manque d'activité significative et/ou occupationnelle durant la journée.
- Faible intensité lumineuse diurne ambiante.
- Dysrégulation des rythmes circadiens (sommeil/éveil).
- Augmentation de l'anxiété.
- Ratio du personnel et activités diminués en soirée.
- Autres causes de trouble du sommeil : apnée du sommeil, syndrome des jambes sans repos, trouble de comportement du sommeil paradoxale, délirium.

AIDE-MÉMOIRE CLINIQUE

Trouble neurocognitif majeur (TNCM) - Syndrome crépusculaire

Stratégies d'intervention

- Assurer une bonne hygiène de sommeil, avoir une routine de sommeil stable, une heure régulière de coucher et de lever, éviter les réveils de nuit.
- Réduire la consommation de stimulant durant la soirée (ex. : café, chocolat, tabac).
- Favoriser l'exercice physique durant la journée.
- Augmenter l'exposition à la lumière durant la journée.
- Couvrir les horloges et les fenêtres en fin d'après-midi et augmenter la luminosité sur l'unité, puis diminuer la lumière vers l'heure du coucher.
- Limiter les siestes à 1 heure maximum durant la journée.
- S'assurer de répondre au besoin de base de l'utilisateur en faisant des tournées intentionnelles régulièrement.
- Organiser des activités significatives ou occupationnelles en fin d'après-midi, début de soirée.
- Prévoir des visites avec les proches en soirée ou avec le service de bénévolé.
- Encourager activités de détente avant le coucher (ex. : lecture, musique, exercice de relaxation).
- Autant que possible, diminuer le niveau de bruit en fin de soirée.

PLAN THÉRAPEUTIQUE INFIRMIER (PTI)

Exemple de PTI
À personnaliser pour
chaque usager

CONSTATS DE L'ÉVALUATION							
Date	Heure	N°	Problème ou besoin prioritaire	Initiales	RÉSOLU / SATISFAIT		
					Date	Heure	Initiales
2019-05-22	11h00	1	Syndrome crépusculaire	MLD			
SUIVI CLINIQUE							
Date	Heure	N°	Directive infirmière	Initiales	CESSEE / RÉALISÉE		
					Date	Heure	Initiales
2019-05-22	11h00	1	Assurer une stabilité dans la routine de sommeil	MLD			
		1	Réduire la consommation de café de l'utilisateur durant la soirée.	MLD			
		1	Favoriser l'exercice physique durant la journée [dir. Plan de travail PAB]	MLD			
		1	Stimuler l'utilisateur afin de limiter les siestes à 1h maximum durant la journée	MLD			
		1	Encourager l'utilisateur à faire du tricot vers 15h, comme elle avait l'habitude de le faire à domicile. [dir. Plan de travail PAB]	MLD			
		1	Assurer une luminosité adéquate en début de soirée [di. Plan de travail PAB]	MLD			
		1	Mettre le disque de Ginette Reno vers 20h afin d'offrir à l'utilisateur un moment de détente avant l'heure du coucher. [dir. Plan de travail PAB]	MLD			

Références : BRUNEAU, M.A., MÉNARD, C. (2018). Institut universitaire gériatrique de Montréal, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. (2018). Capsule 10- Trouble du sommeil et syndrome crépusculaire, Symptômes comportementaux et psychologiques de la démence. Repéré à <http://capsulesscpd.ca/>

Direction émettrice : Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire

Entrée en vigueur :

2019-11-14

AMC-DSIEU-6032 (2019-11)

Révision :